

<http://www.snetap-fsu.fr/Depot-d-un-preavis-de-greve-couvrant-toute-la-periode-des-examens-de-l-EAP.html>



Dépôt d'un préavis de grève couvrant toute la période des examens de l'EAP

- Nos Actions - Les mobilisations -



Date de mise en ligne : mercredi 30 mai 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Pourquoi être en action au moment des examens ?](#)

[Consulter les modalités pratiques de l'action en cliquant ici : "refus de la participation aux examens"](#)

Courrier au ministre de l'Agriculture :

Monsieur le Ministre, Madame la Conseillère,

Veillez trouver ci-joint un [préavis de grève \(cliquer ici\)](#) couvrant l'ensemble de la période des examens 2018, que le SNETAP-SU a décidé de déposer sur décision de son Conseil Syndical National réuni les 16 e 17 mai dernier.

Ce préavis vise à élargir l'appel lancé en intersyndicale ([CGT-FO-SNETAP-UNSA](#)) début mai à l'adresse des agents de [CFA-CFPPA](#).

Vous devez bien mesurer, Monsieur le Ministre, qu'une telle décision de perturbation des examens ne se prend pas à la légère au sein d'une communauté éducative, le seul précédent récent remontant à 2009 et au quinquennat Sarkozy et Monsieur Le Maire avait su dès sa prise de fonction, en qualité de Ministre de l'Agriculture, prendre la mesure des difficultés dans lesquelles l'Enseignement agricole public était alors plongé...

Aujourd'hui, force est de constater, qu'au-delà du bien-fondé ou non des orientations politiques qui sont celles du gouvernement auquel vous appartenez, **l'Enseignement Agricole en général et nos établissements publics en particulier sont de fait mis en danger tant sur la voie générale que sur celle de l'apprentissage** et sur fond de retour d'un budget contraint dont notre système, de par sa masse critique, ne saurait une nouvelle fois faire les frais !

Ajoutons que la **difficulté à échanger avec votre cabinet** (dernier contact par courriel le 25 avril dernier avec demande de rendez-vous... créneau arrêté après plus d'une dizaine de coups de fil via le secrétariat au 31 mai...), comme avec la [DGER](#) qui envoie les affaires courantes au mieux (ou au moins mal) à la remorque évidente d'un rythme délirant imposé par vos homologues de l'[EN](#) et/ou du Travail.

Amendements à des projets de loi imposés rejetés sans autre forme de considération (comme récemment en [CNEA](#) alors qu'ils étaient constructifs et portés en intersyndicale sur la réforme du bac en vue de préserver l'identité et l'attractivité de l'EA), **questions légitimes sur le projet apprentissage restées sans réponse... le vide est assourdissant !**

Soyez assuré, Monsieur le Ministre de la conscience que nous avons de l'appel que nous venons de lancer, mais renseignez vous... nous sommes déterminés à défendre l'Enseignement agricole Public, ses personnels et ses usagers et collectivement nous ne nous laisserons pas laminer sans réagir.

Préavis de grève déposé le 30 mai 2018

A Monsieur Stéphane Travert Ministre de l'Agriculture

Paris, 30 mai 2018

Par la présente, le SNETAP-FSU de pose sur décision de son Conseil Syndical National réuni les 16 et 17 mai dernier, un préavis de grève couvrant l'ensemble de la période des examens 2018.

Force est en effet de constater que les menaces lourdes pour l'Enseignement Agricole Public, ses établissements et ses personnels, sont confirmées, sur fond de projets de libéralisation de l'Éducation assumés, qui pour le SNETAP-FSU doivent être retirés (du bac en passant par la sélection à l'université et à la marchandisation de l'apprentissage).

De même, il ne fait à ce stade plus de doute que les conditions de rentrée 2018 sont placées, faute de [DGH](#) suffisante, sous le signe de l'austérité et d'une dégradation avancée (annonces par les [DRAAF](#) de fermetures, de gels de formation hors instances, de décisions autoritaires d'abaissement de capacités d'accueil, financements d'options tronqués arbitrairement, absence complète de réponses tangibles concernant le renforcement de nos capacités d'accueil et de suivi des jeunes en situation de handicap...).

En conséquence, le SNETAP-FSU se prononce pour une amplification des actions déjà engagées par les personnels de l'[EAP](#), cela afin d'imposer d'autres choix pour nos établissements, notamment sur le plan financier... un collectif budgétaire est tant nécessaire pour assurer notre mission première d'accueil des jeunes qui font le choix de nos formations et une rentrée dans des conditions dignes.

De même, le projet de loi de finances 2019 devra prendre acte de ces besoins !

Le SNETAP-FSU :

- appelle d'abord les personnels et leurs représentants à une action coordonnée de boycott des Conseils d'Administration de juin-juillet dans l'ensemble des [EPLEFPA](#) pour exiger le retrait des projets de réforme du bac comme de l'apprentissage... et à des **saisines de nos Parlementaires**, avec rencontres en circonscription portant sur les dangers majeurs que ces textes font courir tant à notre filière générale en lycée agricole, qu'à nos CFA publics et à leurs personnels...

- appelle ensuite l'ensemble des personnels enseignants de l'EAP, devant la gravité de la situation, à ne pas répondre aux convocations aux examens (surveillance des écrits, passages des oraux, corrections...), et de poser à cet effet un préavis de grève, sachant que des **caisses de grève** seront mises en place dans chaque région dès cette fin mai afin de permettre y compris aux plus précaires de se mobiliser.

Par ailleurs, si les revendications légitimes des personnels devaient rester sans suite, **le SNETAP-FSU n'exclut rien, y compris comme en 2009 l'organisation du blocage de centres de correction d'examen en juin-juillet !**